

Bulletin Municipal 2022



Stade Paul Nevissas



CHEZ DECATHLON ESSENTIEL AUBENAS

RETROUVEZ TOUS NOS PRODUITS
SUR NOS BORNES EN MAGASIN

CLIQUEZ &
RETIREZ

- 1 DISPONIBLE SOUS 48h
- 2 LIVRAISON OFFERTE EN MAGASIN

OUVERT DE 9H à 19H

DECATHLON

ESSENTIEL

Le Mot du Maire

Mes chers Concitoyens,

2022 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

En dépit de ce contexte sanitaire Covid19 toujours troublé qui m'oblige à nouveau d'annuler notre rencontre, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, qui se veut un moment de convivialité et de rassemblement et non de ségrégation, d'exclusion et de tension, c'est en mon nom et en celui du Conseil Municipal que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Que 2022 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière depuis mars 2020, correspondant à la fois à notre élection et au premier confinement, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Par ce virus mortel, l'année 2021 a encore terriblement impacté notre vie économique, nos entreprises, nos commerces, notre budget communal mais aussi, notre vie sociale.

Qu'il me soit permis d'abord, d'avoir une pensée particulière, pour ceux qui ont disparu et leurs familles, ainsi que pour celles et ceux qui ont souffert et qui souffrent encore aujourd'hui.

Nous vivons en effet des temps difficiles et nous traversons une crise d'une ampleur inégalée depuis l'après-guerre. C'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe municipale s'est plongée dans l'urgence dès les premières heures de la mandature.

Ce contexte nous oblige à redoubler d'efficacité et nous avons une vision claire de la trajectoire à suivre pour sortir sereinement de l'époque tourmentée que nous vivons.

Malgré cette période trouble, des perspectives positives s'offrent à nous. Certains de nos projets 2021 ont pu néanmoins voir le jour et non des moindres :

- les équipements de l'Ecole comprenant notamment les jardins, l'alarme anti-attentat, le capteur CO₂, l'informatisation et tous les travaux demandés ;
- l'arrivée de la fibre optique tant attendue ;
- les travaux de la salle polyvalente et ses abords ;
- la construction du Club House et la rénovation des locaux existants du stade « Paul NEVISSAS » ;
- les travaux de voirie visant à améliorer la sécurité et le confort de ses usagers.



D'autres projets sont à l'étude et certains pourraient se réaliser en 2022 :

- la vente d'un terrain (ex-Jauffres) pour accueillir 2 nouvelles entreprises et 3 locaux commerciaux ;
- les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement ;
- l'achèvement de la révision du Plan Local d'Urbanisme commencée en 2014 ;
- la pose de panneaux photovoltaïques à l'école, la salle polyvalente et des ombrières sur le parking du stade ;
- le renforcement et la modernisation de la vidéoprotection ;
- la voie verte en voirie partagée ;
- la façade de l'église, sa mise en valeur, l'embellissement de sa place et la réalisation de nouveaux sanitaires.

Vous trouverez plus en détail ces réalisations 2021 et ces projets 2022 dans cette parution annuelle de ce bulletin municipal 2022 qui a été entièrement financée par la publicité des commerçants, artisans et industriels de notre bassin de vie.

Votre municipalité tient aussi à remercier tout particulièrement ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé à sa 25^{ème} édition.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'aide qu'ils apportent à tous et, mon équipe municipale, pour son efficacité dans la voix et l'esprit de notre engagement « écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer ».

Le CCAS, le personnel communal, le Conseil Municipal et moi-même, vous renouvelons ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux les plus sincères.

Le Maire,
Richard MASSEBEUF

Le Conseil Municipal



Richard MASSEBEUF
maire



Marc GUYON
1^{er} Adjoint



Caroline PARGOIRE
2^{ème} Adjointe



Michel MIALON
3^{ème} Adjoint



Noël MACIEJEWSKI
4^{ème} Adjoint



Solange AUBOSSU
conseillère



Jean BARBAROUX
conseiller



Béatrice CHANEAC
conseillère



Fabrice CHAREYRE
conseiller



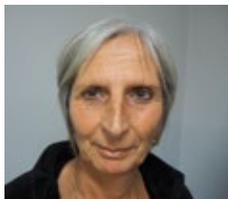
Laurence CLAUZIER
conseillère



Georg HARDER
conseiller



Stéphanie MAGALHAES
conseillère



Ghislaine MERAL
conseillère



Stéphanie PIOLA
conseillère



Cédric VITAL
conseiller

Le personnel communal

De gauche à droite :

Yannick CROS : Agent de maîtrise principal en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

Catherine BOUCHER : Adjoint administratif principal à la mairie en charge de l'apprentissage à l'informatique à l'école.

Séverine PRUNARET : Adjoint technique de 2^{ème} classe en charge de la garderie scolaire du soir.

Karine MEJEAN : Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

Virginie DOMISE : Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

Houria BENGRAH : Adjoint technique de 2^{ème} classe en charge du ménage des locaux scolaires, du service de cantine et divers remplacements.

Arlette CEYSSON : Adjoint technique principal assurant le ménage de tous les bâtiments communaux, le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie le soir.



Béatrice PLANCHER : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe exerçant la fonction d'ATSEM.



WE ARE SELECT

Les plus grandes marques de prêt-à-porter ! **W.A.S**

HUGO
HUGO BOSS

POLO
RALPH LAUREN

TOMMY
JEANS

LIU·JO

Calvin Klein

PLEASE

Salsa
JEANS

IMPERIAL
FASHION


LACOSTE

G-STAR RAW

Levi's

GUESS
USA
? WASHED DENIM

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas (à côté de Sport 2000)
Pour nous rejoindre :  /  : we are select aubenas



ÇA MATCHE !



Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas
Pour nous rejoindre :  /  : sport2000 aubenas

Rétrospective 2021

- ➔ 7 janvier Commission Communale d'Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments et Travaux.
- ➔ 11 janvier Vœux du Maire à la population à la salle polyvalente annulés en raison du Covid19.
- ➔ 13 janvier CCBA : Etude du tracé de la voie verte de St Didier.
- ➔ 25 janvier CCBA : Validation du tracé de la voie verte de St Didier.
- ➔ 28 janvier Commission Communale d'Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments et Travaux.
- ➔ 29 janvier Les réunions hebdomadaires de chantier (extension et rénovation du stade) s'enchaînent.

- ➔ 8 février Inauguration de la boîte à livres implantée devant la mairie et financée par le Lion's club.
- ➔ 11 février Les réunions de chantier se succèdent pour l'arrivée de la fibre optique.
- ➔ 22 février Commission Associations : Etude des dossiers de demandes de subventions.
- ➔ 22 février Commission Finances : Etude des comptes administratifs et des résultats comptables 2020.
- ➔ 23 février Etude photovoltaïque sur les bâtiments communaux et le parking du stade.

- ➔ 1 mars 1^{er} Conseil Municipal : Adoption des comptes administratifs et des résultats comptables 2020.
- ➔ 11 mars Commission Communale Urbanisme et Environnement.
- ➔ 15 mars 1^{er} Conseil d'Ecole : Présentation des activités pédagogiques.
- ➔ 20 mars Nettoyage des berges de l'Ardèche.
- ➔ 29 mars Centre Communal d'Action Sociale : Compte administratif 2020 et budget 2021 adoptés.

- ➔ 3 avril 1^{er} vide-grenier sur le terrain communal loué en contrebas de la RN102 face au Camping.
- ➔ 12 avril Commission Communication : validation du bulletin d'information du 1^{er} trimestre.
- ➔ 12 avril Commission Finances : Etude des budgets 2021.
- ➔ 15 avril 2^{ème} Conseil Municipal : Adoption des budgets 2021.
- ➔ 22 avril Commission Communale d'Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments et Travaux.

- ➔ 6 mai Commission Communale d'Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments et Travaux.
- ➔ 8 mai Commémoration au Monument aux morts maintenue en comité restreint.
- ➔ 12 mai Dernière réunion avec ADTIM pour l'arrivée officielle de la fibre optique.
- ➔ 27 mai Commission Communale de contrôle des listes électorales.
- ➔ 27 mai Commission Communale d'Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments et Travaux.

- ➔ 7 juin Commission Communale Education.
- ➔ 8 juin Tirage au sort des jurés d'assises 2022.
- ➔ 10 juin Commission Agriculture et Urbanisme : projet photovoltaïque en terre agricole.
- ➔ 14 juin 3^{ème} Conseil Municipal : Clôture et portails de la salle polyvalente.
- ➔ 20 juin 1^{er} tour élections départementales et régionales.
- ➔ 21 juin 2^{ème} réunion du CCAS.
- ➔ 21 juin Commission Communication : validation du bulletin d'information du 2^{ème} trimestre.
- ➔ 22 juin 2^{ème} Conseil d'Ecole.
- ➔ 27 juin 2^{ème} tour élections départementales et régionales.

CHANIAC & fille
Aubenas
Déménagement
Garde meubles

Rue Marc Seguin - BP 30197
07204 AUBENAS CEDEX
Tél. 04 75 35 22 24
Fax 04 75 35 23 37
chaniac.demenagement@wanadoo.fr
www.chaniac-demenagement.com

LE DEMENAGEMENT SPECIALISÉ

www.sos-vidange.com
info@sos-vidange.com

S.O.S. VIDANGE DUROCH
VIDANGE, CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOÛTS
FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE
DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE

01002362

LOCATION Camion benne 3,5T, camion nacelles 18 et 20 m, nacelle automotrice 18m, nacelle mât 10 m, plate-forme élévatrice 12 m, mini-pelles, mini-chargeur, compresseur

07200 AUBENAS Fax : 04 75 93 03 42
ZI Ripotier haut **04 75 35 18 70**

07000 PRIVAS
ch. Pré Mounier **04 75 65 85 43**

Entreprise agréée

- ➔ 1 juillet Commission Communale d'Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments et Travaux.
- ➔ 5 juillet Elaboration du planning de la salle polyvalente pour les associations.
- ➔ 14 juillet Fête Nationale annulée à cause de la Covid19.
- ➔ 19 juillet Présentation de l'avancement des études du photovoltaïque sur les bâtiments communaux.
- ➔ 23 juillet Commission urbanisme et travaux : Point d'avancement sur les projets en cours et à venir.
- ➔ 25 juillet Violences urbaines et dégradations à la salle polyvalente et ses abords jusqu'au 2 août.
- ➔ 26 juillet 6^{ème} édition du cinéma en plein air avec « Antoinette dans les Cévennes » annulée (Covid19).

- ➔ 5 août Plainte déposée pour les dégâts occasionnés à la salle polyvalente et ses abords suite aux violences urbaines des 8 derniers jours.
- ➔ 19 août Commission Finances : Préparation de la décision modificative n°1 des budgets 2021.
- ➔ 27 août Réunion de chantier du stade (Club House et rénovation) pour les dernières finitions.
- ➔ 31 août Visioconférence pour le protocole sanitaire Covid19 de la rentrée scolaire.

- ➔ 2 septembre Rentrée scolaire : les effectifs passent de 59 à 57 écoliers.
- ➔ 6 septembre Commission Urbanisme et Travaux : programme voirie 2021.
- ➔ 13 septembre 3^{ème} CCAS : annulation fête des enfants et repas des personnes âgées en raison du Covid19.
- ➔ 18 septembre 14^{ème} édition de la fête des enfants annulée (Covid19).
- ➔ 20 septembre 4^{ème} Conseil Municipal : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau et Assainissement.
- ➔ 27 septembre Les réunions de chantier du stade se succèdent pour la fin des travaux au stade.

- ➔ 4 octobre Commission Urbanisme : La révision du Plan Local d'Urbanisme est relancée.
- ➔ 4 octobre Commission Communication : bulletin municipal annuel et du 3^{ème} trimestre.
- ➔ 18 octobre Exercice d'évacuation de la cantine scolaire en cas d'incendie et en cas d'attentat.
- ➔ 19 octobre 3^{ème} Conseil d'Ecole : Adoption du règlement intérieur.
- ➔ 25 octobre Commission Finances : Etude de la décision modificative n°2 du budget eau + assainissement.
- ➔ 29 octobre Recueillement annulé avec les Médailleurs Militaires sur la tombe de l'ex-Président ROTH.

- ➔ 4 novembre Commission Associations et Salle Polyvalente : Règlement d'utilisation de la salle et du Club House.
- ➔ 8 novembre 5^{ème} Conseil Municipal : Modification du règlement d'utilisation de la salle polyvalente.
- ➔ 11 novembre Commémoration au cimetière.
- ➔ 19 novembre Inauguration de la nouvelle station d'épuration intercommunale du Bourdary.
- ➔ 25 novembre Commission Urbanisme : Projet de PLUi de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.
- ➔ 27 novembre Inauguration du Club House et de la rénovation des locaux du stade « Paul NEVISSAS ».
- ➔ 29 novembre 4^{ème} CCAS : Distribution des bons d'achat pour les personnes âgées et les ados.
- ➔ 30 novembre Commission de Contrôle des listes électorales avant les Présidentielles de 2022.
- ➔ 30 novembre Commission Communication : Finalisation de ce bulletin 2022 et suppression de l'Agenda.

- ➔ 1 décembre CCAS : Distribution aux 69 ans et plus et aux ados des bons d'achat.
- ➔ 5 décembre CCAS : Annulation du repas traditionnel pour les plus âgés due à la pandémie Covid19.
- ➔ 13 décembre Réception du personnel par les élus (reportée en raison du Covid19).
- ➔ 13 décembre 6^{ème} Conseil Municipal : Demandes de subventions pour les projets d'investissement 2022.
- ➔ 22 décembre Commission Urbanisme : Révision du PLU.

Gilles GANDON

**Electricité
Générale**



605, chemin de la plaine
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
Tél. 04 75 35 48 38

autodistribution
LE SPÉCIALISTE DE LA PIÈCE AUTO

AUTODISTRIBUTION AUBENAS
Chemin de la Plaine
07200 Aubenas
<http://loire.autodistribution.fr>

PRO ET PARTICULIER

**300 000
PIÈCES AUTO
EN STOCK**

OU DISPONIBLES DANS LA JOURNÉE



CLICK & COLLECT
COMMANDEZ EN LIGNE,
C'EST PRÊT EN MAGASIN.
UNE PROTECTION
DE QUALITÉ
AU MEILLEUR PRIX.

 04 75 93 48 10

Budget principal m14

	2 021	2 020	2 019		2 021	2 020	2 019
section de fonctionnement m14				section d'investissement m14			
DEPENSES	650 000	647 000	650 000	DEPENSES	750 000	652 000	715 000
Charges à caractère général	130 000	126 800	125 000	Total des dépenses d'équipement	672 000	522 841	347 481
Charges de personnel	243 000	235 000	220 000	Charges financières	76 000	83 339	86 600
Autres charges de gestion courante	100 000	100 000	100 000	Opérations d'ordre	0	0	10 000
Charges financières	11 300	13 700	16 300	Déficit reporté	0	45 820	270 919
Charges exceptionnelles	1 000	500	700	Dotations	2 000	0	0
Opérations d'ordre entre section	14 700	14 000	13 000				
Virement à la section d'investissement	150 000	157 000	175 000				
RECETTES	650 000	647 000	650 000	RECETTES	750 000	652 000	715 000
Atténuation de charges	773	92	1 000	Subventions et divers	224 784	237 652	232 000
Produits des services	60 000	65 000	52 000	Emprunts	0	0	0
Impôts et taxes	386 800	323 295	383 000	Fonds de Compensation TVA	16 000	13 000	65 000
Dotations et participations	124 600	192 663	112 000	Taxe Aménagement (urbanisme)	30 002	20 405	20 207
Autres produits de gestion courante	47 600	45 000	43 000	Produits des cessions	123 828	0	0
Produits financiers	0	6	0	Affectation des résultats	137 439	209 943	209 793
Produits exceptionnels	1 000	136	2 294	Caution	0	0	0
Opérations d'ordre entre section	0	0	10 000	Opérations d'ordre	14 700	14 000	13 000
Excédent reporté	29 227	20 808	46 706	Virement de fonctionnement	150 000	157 000	175 000
				Excédent reporté	52 247	0	0



« PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE ! »

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE Brigitte BARATIER à votre écoute

3, rue Ampère (sous la Gare à côté de Toustocks) - 07200 AUBENAS
Tél. 04 75 39 47 06 - Fax. 04 75 39 47 92 - E.mail : roc-eclerc.aubenas@orange.fr

- Organisation complète des obsèques,
- Prise en charge mutuelle - Tiers Payants
- Transport de corps avant et après mise en bière
 - Contrats obsèques
- Accès à toutes les chambres funéraires
- Marbrerie - Pose de caveau sous 48h
 - Grand choix d'articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
 - Gravures personnalisées

Budget m49 (eau et assainissement)

	2 021	2 020	2 019		2 021	2 020	2 019
section d'exploitation m49				section d'investissement m49			
DEPENSES	270 000	280 000	250 000	DEPENSES	620 000	594 000	542 000
Charges de gestion courante	181 000	180 000	163 700	Total des dépenses d'Equipement	584 000	559 000	508 500
Charges financières	4 000	5 000	4 900	Amortissement des subventions	17 000	17 000	16 000
Charges exceptionnelles	0	0	400	Charges financières	19 000	18 000	17 500
Dotation aux amortissements	55 000	55 000	54 000	Déficit reporté	0	0	0
Virement à la section d'investissement	30 000	40 000	27 000				
Déficit reporté	0	0	0				
RECETTES	270 000	280 000	250 000	RECETTES	620 000	594 000	542 000
Produits de gestion courante	233 875	235 115	218 421	Subventions	0	0	17 290
Produits exceptionnels	0	0	0	Emprunts	0	0	0
Opérations d'ordre	17 000	17 000	16 000	Fonds de compensation TVA	2 255	564	1 585
Excédent reporté	19 125	27 885	15 579	Affectation des Résultats	40 256	35 892	34 399
				Compte de liaison	1 000	1 000	1 000
				Reprise sur amortissement	55 000	55 000	54 000
				Virement de fonctionnement	30 000	40 000	27 000
				Excédent reporté	491 489	461 544	406 726

Dotation Globale de Fonctionnement

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Nombre Habitants INSEE	968	987	989	968	946	910	872	836	825	810	784
Nombre Habitants DGF				988	965	927	893	856	845	830	805
Forfaitaire	55 990	58 648	60 078	60 508	60 511	65 585	76 580	87 977	92 764	91 622	91 838
Solidarité Rurale de "Péréquation"	13 381	13 793	13 374	12 541	11 699	10 472	9 452	8 284	7 771	7 237	6 899
Nationale de Péréquation	1 008	840	700	583	486	405	0	0	0	0	0
Forfaitaire	3 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL de la D.G.F.	73 281	73 281	74 152	73 632	72 696	76 462	86 032	96 261	100 535	98 859	98 737

Comparatif 2021 des taux des 3 taxes

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.)			
Communes	Taxe d'habitation 2019*	Foncier bâti 2021**	Foncier non bâti 2021
Saint-Didier-sous-Aubenas 2020	0,00%	9,39%	88,36%
Saint-Didier-sous-Aubenas 2021	Le CM ne la vote plus	28,17%	88,36%
Ailhon	8,31%	27,62%	112,13%
Aizac	8,74%	33,86%	143,25%
Antraigues Asperjoc	10,32%	38,99%	135,88%
Aubenas	10,45%	40,67%	115,12%
Fons	9,50%	26,93%	69,66%
Genestelle	8,72%	30,28%	86,49%
Juvinas	10,31%	31,71%	125,23%
La Bastide sur Besorgues	7,29%	27,96%	106,57%
Labégude	6,04%	32,02%	78,46%
Lachapelle sous Aubenas	6,46%	26,95%	47,06%
Lavilledieu	9,76%	33,07%	73,35%
Laviolle	8,24%	29,80%	75,14%
Lentillères	9,02%	29,46%	93,47%
Mercuer	6,18%	31,06%	95,84%
Mézilhac	5,89%	26,43%	66,66%
Saint Andéol de Vals	9,34%	29,80%	64,84%
Saint Etienne de Boulogne	7,36%	27,16%	71,71%
Saint Etienne de Fontbellon	5,50%	29,78%	70,32%
Saint Joseph des Bancs	13,83%	34,00%	85,42%
Saint Julien de Serre	8,09%	29,69%	87,06%
Saint Michel de Boulogne	9,36%	29,98%	63,69%
Saint Privat	7,13%	34,56%	107,06%
Saint Sernin	8,11%	32,61%	73,19%
Ucel	7,27%	30,48%	69,69%
Vals-les-Bains	9,91%	40,05%	31,42%
Vesseaux	7,95%	30,48%	85,21%
Vinezac	7,60%	29,40%	46,14%
C.C.B.A.	11,09%	4,08%	16,65%
Communauté de Communes Berg et Coiron (C.D.C.B.C.)			
Berzème	13,89%	32,22%	52,99%
Darbres	14,06%	30,10%	51,26%
Lussas	16,00%	35,98%	70,86%
Mirabel	10,89%	26,08%	51,21%
Saint Andéol de Berg	10,14%	25,04%	61,17%
Saint Germain	15,36%	31,51%	81,15%
Saint Gineys en Coiron	14,62%	31,91%	86,11%
Saint Jean le Centenier	15,73%	31,58%	62,49%
Saint Laurent sous Coiron	14,20%	29,43%	81,68%
Saint Maurice d'Ibie	12,74%	26,40%	66,10%
Saint Pons	12,74%	31,54%	70,68%
Sceautres	11,54%	27,69%	45,20%
Villeneuve-de-Berg	16,02%	34,01%	82,75%
C.D.C.B.C.	9,68%	4,77%	20,19%

* Le Conseil Municipal ne la vote plus depuis 2020. ** Intégration de la part du Département dans le Foncier Bâti.

Bilan des principales réalisations 2021

CCAS ET COVID-19

La solidarité a battu encore son plein en 2021 et pour cause, l'impact social et économique de la pandémie a nécessité que les personnes âgées et/ou isolées, soient contactées, pour s'assurer entre autres de leur santé. C'est ce qu'a fait le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour s'assurer également qu'elles puissent être vaccinées, se soigner, se masquer, se déplacer, se ravitailler tout en leur apportant du réconfort. Présence, écoute, chaleur humaine et solidarité ont renforcé les liens avec votre Conseil Municipal, le CCAS et les bénévoles.



ÉCOLE

Les demandes d'acquisitions de matériel et de travaux formulées par l'équipe pédagogique ont pu être réalisées entre la rentrée scolaire 2021-2022 et la fin 2021 (jardins, alarme anti-attentat, capteur de CO₂, informatique, raccordement à la fibre optique...). Chaque année, matériel, mobilier, travaux et mise à disposition de personnel permettent aux enseignants de disposer de moyens largement supérieurs à ceux qui se pratiquent dans les écoles environnantes. Le budget des fournitures scolaires a été reconduit.



VOIRIE

La Commune a continué son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Cette année, les démarches ont commencé pour régulariser les chemins des Prades, des Vignettes. Ces régularisations de cessions de terrain à la commune se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge les frais notariés et de géomètre.

Les travaux 2021 se sont concentrés sur : le rétrécissement du chemin des Vignettes, l'enrobé devant la boîte à livres de la mairie, le Chemin des Prades et le parking nord salle polyvalente ainsi que le Chemin des Terres de Millet et l'impasse du Village en enrobé.



FIBRE OPTIQUE (FTTH)

Ça y est ! Elle est enfin arrivée en mai dernier. Tant attendu, ce réseau a été réalisé par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). Il est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme pour le compte des communes. En cas de difficulté particulière pour votre raccordement, vous pouvez contacter son délégataire exploitant ADTIM au 04 82 48 00 18 ou par mail a.paulandre@axione.fr



La Commune via la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) participe à hauteur de 300 € par prise à construire (soit 20% du budget total). À ce jour, ce sont plus de 200 foyers, collectivités et entreprises déjà raccordés à St Didier.

EAU POTABLE, EAUX PLUVIALES ET D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT DU PRÉ DE LA FONTAINE

Ce projet de renouvellement des réseaux initié en 2018, d'un coût total de près de 700 000 €, n'a toujours pas pu voir le jour faute de l'obtention de subvention. L'étude préalable imposée du schéma général d'eau et d'assainissement a démarré et elle se terminera en 2022. Quant aux travaux qui en découleront, espérons que 2023+2024 soient validés par les partenaires financiers (État, Département, Agence de l'Eau).

TÉLÉSURVEILLANCE DES 2 POSTES DE RELEVAGE DES EAUX USÉES

Cet équipement nouveau permet à distance de détecter les pannes et d'être réactif sur les postes situés dessous le lotissement Prélafont et celui implanté derrière le garage SOULIER. Rappelons que cela fait quelques années que l'ancienne station d'épuration (STEP) située en contrebas de la RN102 face au camping a été supprimée. Depuis, tous les effluents sont traités par la nouvelle station intercommunale du Bourdary regroupant Aubenas, St Etienne-de-Fontbellon, St Sermin, Mercuer et St Didier-sous-Aubenas. Elle a été inaugurée le 19 novembre 2021.



ANIMATIONS

La COVID-19 a eu raison des vœux de la municipalité, des feux de la St Jean, de la fête du 14 juillet, de la séance estivale de cinéma nocturne, de la fête des enfants et du repas traditionnel de fin d'année du CCAS pour les Aînés, mais, le nettoyage des berges de l'Ardèche et l'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises ont pu avoir lieu avant l'instauration du Pass Sanitaire.



La plupart de ces animations ont donc été annulées à contre cœur sur le principe de précaution afin de ne pas générer d'éventuels clusters au vu du contexte sanitaire du moment et pour des raisons logistiques. Vos élus, quasiment unanimes, ont considéré qu'il était inopportun d'avoir à refouler les personnes sans Pass Sanitaire. Il est rappelé que ces festivités se veulent avant tout être des lieux de convivialité et de rassemblement et non de ségrégation, d'exclusion et de tension.

STADE PAUL NEVISSAS

Un petit rappel historique : le premier stade a été créé dans les années 1970 au bord de l'Ardèche dans la propriété de Pierre PARGOIRE. Situé en zone inondable, il était trop étroit et pas aux normes. C'est en 1994 que fut inauguré le stade actuel « Paul NEVISSAS » du nom de l'ancien Maire

décédé en début d'année 1994. Il fut arbitre bénévole en son temps. Après 27 ans de bons et loyaux services, cette infrastructure a dû être mise aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Elle a également fait l'objet d'une extension par la construction d'un Club House. Cette salle de 50 m², sans être pour autant une salle polyvalente bis, permet aux footballeurs, des plus



jeunes aux vétérans, de se retrouver, au chaud ou au frais, pour un moment de convivialité après les matchs et les entraînements. Ce Club House est surtout une possibilité de réunion pour toutes les autres associations de la commune. Les travaux ont débuté en janvier pour s'achever en septembre. Le coût de cette opération s'élève à plus de 288 000 € HT. Son financement comprend les subventions de l'Etat - 30 000 € (DETR) + 34 000 € (DSIL)-, de la Région 20 000 €, de la Fédération Française de Football 20 000 €, de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas 84 000 € et le solde, soit 100 000 € (35%) autofinancé par la commune sans emprunt. L'inauguration a eu lieu en présence des différents partenaires le samedi 27 novembre à 17h.

SALLE POLYVALENTE

Plusieurs nuits estivales ont vu des hordes de jeunes détériorer délibérément la salle polyvalente, ses abords et quelques propriétés riveraines. La salle aurait même pu prendre feu sans l'intervention des pompiers venus éteindre les containers à ordures. La Police a été caillassée. Des plaintes ont été déposées par les locataires de la salle,

première équipe de Football reconstituée en 1945



HELLY
Henri

Jean
ROURE

Jean
MARTIN

Paul
LANTUS

Raoul
JAUFFRES

Lionel
TESTUD

René
FAURE

Gabriel
MORTIER

Angel
ALONZO

Paul
PANSIER

Andre
VINCENT

Pierre
VINCENT

certain riverains et la Commune. L'enquête policière a débouché sur 6 mises en garde à vue dont des mineurs. Espérons que la justice suivra et condamnera les auteurs à payer au moins les dégâts s'élevant à plus de 10 000 €. En 36 ans d'existence de la salle polyvalente, aucune Municipalité n'avait connu de tels événements insensés que l'on peut qualifier de violences urbaines. Il est rappelé qu'il est le devoir de chacun d'appeler les services d'ordre (Tél. 17) lorsque l'on est témoin de tels faits ou autres ici ou ailleurs. La commune renouvelle ses remerciements à toutes celles et ceux qui par leur réactivité ont permis de faire cesser de tels faits et conduit à l'arrestation des casseurs. Elle remercie également tous ceux qui sont venus spontanément prêter main forte pour nettoyer et remettre en ordre les lieux. Des modifications ont été apportées au règlement d'utilisation de cette salle. Les clôtures réalisées et le renforcement de la vidéoprotection contribueront à sécuriser ce site. Des plantations sont venues arborer le nouveau parking nord.



Les peintures intérieures et extérieures réalisées en juin ont permis de rafraîchir la salle construite en 1985 et agrandie en 2010. **La création d'un square reste à réaliser, en lieu et place du parking sud. Les St Didiérois sont concertés et peuvent encore déposer leurs idées d'aménagement en mairie.**

BestDrive

CENTRE AUTO DE MILLET

Pneus & entretien tous véhicules



PNEUMATIQUES



FREINAGE



AMORTISSEURS



VIDANGE



ÉCHAPPEMENT



BATTERIE

Tourisme
Mécanique VL
S.U.V. / 4x4
Utilitaire
Campingcar
Poids lourd
Agricole
Travaux publics
Génie civil
Manutention...

**CENTRE AUTO
DE MILLET**
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

17, chemin de la plaine
bestdrivemillet@outlook.fr

04.75.89.97.60

Projets 2022

VENTE TERRAIN EX-JAUFFRES

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 1-2018 du 22 janvier 2018 relative à l'acquisition de toute la propriété du Consort JAUFFRES au prix de 240 000 €,

Vu la délibération n°24-2019 du 8 juillet 2019 exprimant la volonté de la municipalité d'en revendre une partie, dont notamment la parcelle n° A 1113,

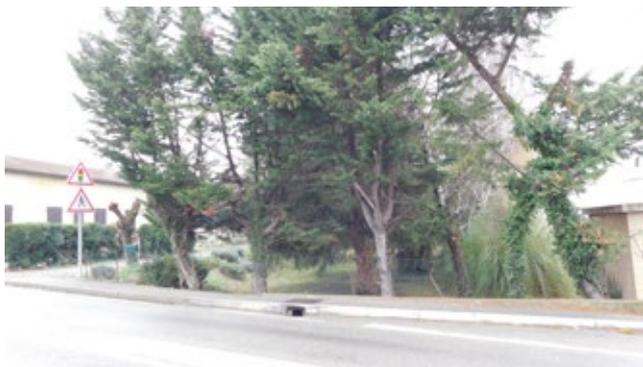
Vu les propositions faites en ce sens aux entreprises locales (Challon, les Vignerons Ardéchois, les Constructeurs Ardéchois) qui n'ont pu aboutir,

Vu la mise en vente publique en 2019 de cette parcelle communale cadastrée n° A 1113, arpentée à 1 821 m² située en bordure de la RN102, limitrophe au caveau des Vignerons Ardéchois, et destinée à accueillir une activité économique,

Vu les nombreuses visites et demandes effectuées par des particuliers et entreprises pour des projets essentiellement à vocation de constructions d'habitations qui n'ont débouché sur aucune offre concrète,

Vu l'exposé de M. Jonathan MEDJIR présentant son projet de regrouper ses 2 entreprises LM SUD PISCINE et LM SUD CONFORT (Plomberie, Sanitaire) et de créer 3 autres locaux professionnels destinés à la location pour des activités commerciales, artisanales ou des ateliers,

Vu la proposition de prix faite par M. MEDJIR, à 65€/m² jugée insuffisante le 28 janvier 2021 par les commissions communales Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments,



Vu la deuxième proposition de prix faite par M. MEDJIR, à 68€/m² et l'avis favorable du 18 février 2021 de ces mêmes commissions communales,

Le Conseil Municipal, le 1^{er} mars 2021, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter cette dernière proposition et ce projet exposé qui fixe la vente à un prix total de 123 828 € (68 € X 1 821 m²). Le Maire est autorisé à signer tous les documents s'y rapportant et nécessaires à son exécution.

Suite à cette délibération, le compromis de vente signé le 29 mai 2021 court jusqu'au 30 juin 2022, date limite de la signature de la vente. D'ici là, le permis de construire, qui



a été déposé à l'automne 2021, sera délivré. 2022 devrait voir le début de la construction permettant d'accueillir de nouvelles entreprises sur la commune.

VOIRIE



La Commune va continuer son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Pour ce qui est travaux et des besoins, ils ont tous été chiffrés afin de définir les priorités sur la durée du mandat. Vu leur ampleur, tout ne pourra être réalisé sur 6 ans. Chaque budget annuel permettra de déterminer l'enveloppe des dépenses possibles pour les réaliser. C'est ce qui sera fait en 2022, et chaque année au mois de mars, lors de la préparation et l'adoption du budget. Ce dernier définira le programme annuel des travaux de voirie qui pourrait permettre les goudronnages proposés par la Commission Communale Voirie et validé par le Conseil Municipal.

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE

Ce sont des opérations indispensables à l'obtention des subventions, notamment pour le lotissement Pré de la Fontaine. Ce préalable consiste à établir un diagnostic de tous les réseaux de la commune, à définir les priorités des travaux à réaliser et à les chiffrer.

RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'EAUX PLUVIALES ET D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT DU PRÉ DE LA FONTAINE

Cette lourde opération de 700 000 € environ ne pourra débuter qu'après l'obtention de subventions et la réalisation du Schéma Directeur de l'Eau Potable et de celui de l'Assainissement.

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette longue et fastidieuse opération commencée en 2014 par le Conseil Municipal vient de voir un énième calendrier du restant à réaliser par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) désormais compétente depuis 2018 en lieu et place du Conseil Municipal. Si tout se passe normalement et sans encombre avec validation de l'État, ce calendrier prévoit un achèvement de cette procédure d'ici la fin de l'année 2022. Cette révision a pris beaucoup de retard consécutivement aux différents changements de lois. C'est la CCBA qui votera désormais ce projet en lieu et place du Conseil Municipal de St Didier qui n'émettra qu'un avis. Il incombera au représentant de l'État, le Préfet, d'approuver in fine le PLU de St Didier.

Depuis plusieurs années, il est rappelé aux propriétaires qui disposent encore de terrains constructibles de vite déposer des permis de construire avant que l'État supprime leur constructibilité. 10 hectares environ sont concernés, pourtant équipés de tous les réseaux par les municipalités successives.

ÉCOLE

Dans le cadre de la révision du PLU et grâce à l'acquisition de la propriété JAUFFRES, l'étude sera poursuivie pour la faisabilité de créer 3 accès supplémentaires par l'arrière de l'école pour les véhicules, vélos et piétons. L'objet est d'optimiser la sécurité et le stationnement au seul accès actuel du chemin de l'École engorgé aux heures de pointe.

Les demandes diverses des enseignantes seront, comme chaque année, étudiées toujours avec bienveillance, dans l'intérêt des enfants et de notre collectivité.



SALLE POLYVALENTE : SQUARE ET PHOTOVOLTAÏQUE

Un appel a été lancé via le bulletin municipal du 3^{ème} trimestre 2021 auprès des St Didiétois pour apporter des idées d'aménagement d'un square. Il s'agira là de supprimer le

parking sud, transféré au nord, pour en faire un lieu sécurisé pour les utilisateurs de la salle polyvalente, d'enlever le vieux goudron abîmé par les dérapages imbéciles pour le végétaliser, l'équiper de jeux d'enfants et autres, dans cet espace désormais clôturé et sécurisé.

Les études réalisées en 2021 ont confirmé la faisabilité de rentabiliser des panneaux photovoltaïques positionnés en toiture. Cette opération va être confiée à AURANCE ENERGIES.

Auranc@nergies

PHOTOVOLTAÏQUE

L'étude effectuée sur les bâtiments communaux a révélé que la salle polyvalente et surtout le stade municipal étaient donc les plus appropriés pour installer des panneaux. Plutôt que de développer, financer et exploiter par elle-même les bâtiments communaux ainsi équipés, la municipalité a opté pour un portage citoyen ardéchois avec la société AURANCE ENERGIES qui œuvre pour une réappropriation collective de la problématique énergétique en portant des projets de production d'énergie renouvelable, exclusivement en Ardèche. Sa gouvernance coopérative (1 pers. = 1 voix) est ouverte à toute personne physique ou morale ardéchoise qui peut devenir actionnaire.



Les particuliers intéressés pour du photovoltaïque à la maison pourront se raccrocher à ce projet d'envergure communale. Espérons que la réunion publique qui n'a pu se tenir en 2021 à cause de la Covid19, pourra avoir lieu en 2022.

VIDÉOPROTECTION

6 caméras avaient été installées en 2012 après une réunion publique. 10 ans plus tard, l'évolution technologique de ce matériel, comme celui de l'informatique, est telle, qu'en 2022, 2 caméras dernier cri viendront compléter ce dispositif qui va être modifié et modernisé.

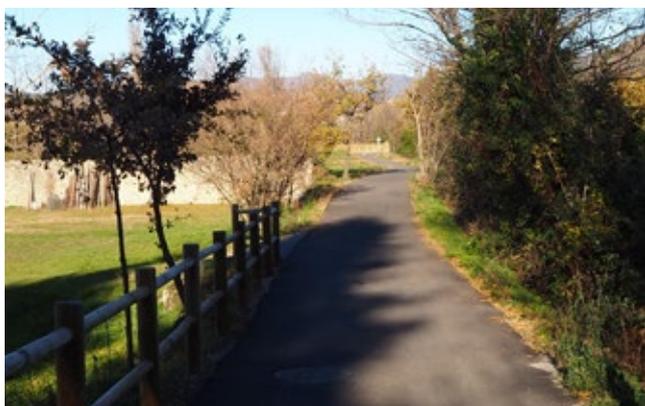
Il est important de rappeler qu'il ne s'agit pas de vidéosurveillance où personne ne visionne les images en permanence. La vidéoprotection ne fait qu'enregistrer des images sur un disque dur et elles ne sont visionnées par les forces de l'ordre que s'il y a une réquisition de la justice. Ce qui signifie que pour cela, un dépôt de plainte a été déposé au préalable. Ensuite, les images peuvent servir à l'enquête policière et amener des preuves indispensables à la justice

lors d'actes de délinquances, de cambriolages, d'accidents de la route et de crimes et délits divers et variés.



VOIE VERTE

Les études 2019-2021 ont validé un tracé essentiellement en voirie partagée. Les travaux correspondants sont décalés à 2022. Le tronçon de St Didier sera la jonction entre la déviation de St Privat jusqu'à la Gare Routière en passant par le chemin du Bosquet, le chemin des Prades devant la Salle Polyvalente, le chemin des Vignettes, le Chemin de l'Ecole, le chemin du Village, le chemin Prélafont, le chemin de la Plaine.



Bien que ce projet s'inscrive dans un cadre intercommunal maillant plusieurs voies vertes du sud ardéchois, les élus de St Didier s'y sont investis depuis plusieurs années afin qu'il traverse notre territoire communal via la voirie communale ainsi partagée puisqu'il n'a pas été possible d'opter pour un tracé au bord de la rivière Ardèche, étant classé en zone agricole et/ou inondable.

ÉGLISE

Le 3 novembre 2020, la place a été définitivement débarrassée du point de regroupement des containers à

déchets non respecté par de trop nombreux contrevenants souvent extérieurs à la commune. Les ordures ménagères des riverains du quartier sont désormais collectées, comme auparavant et comme la plupart des autres quartiers, en déposant leurs poubelles individuelles réglementaires fermées (et non des sacs poubelles pouvant être éventrés par des animaux pas toujours domestiques et favorisant également la propagation de certains virus) et ce, la veille au soir devant leur porte ou au pied du platane du fond de la placette de l'Église. L'acquisition des poubelles individuelles reste à la charge de chaque foyer contrairement à la poubelle jaune (tri sélectif) qui est fournie par la CCBA (téléphone : 04 75 36 08 29).



Les riverains sont remerciés d'avoir contribué à la sécurité (Covid19) du personnel de la CCBA en charge de la collecte et à l'hygiène retrouvée sur cette place redevenue propre de ce lieu de culte. Cette première étape étant accomplie, la municipalité avait envisagé en 2021 de faire nettoyer la façade de l'Église afin de rendre à ces lieux leur propreté d'antan. Faute de subvention ce projet est reporté en 2022 si les financements suivent. S'est rajoutée entretemps la faisabilité de toilettes internes en remplacement des WC extérieurs sans cesse dégradés par des personnes indélicates.

ANIMATIONS

Si la Covid19 le permet, les subventions municipales aux associations seront renouvelées et les animations seront reconduites avec le programme suivant :

Nettoyage des berges de l'Ardèche, feux de la St Jean, accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, fête du 14 juillet, cinéma nocturne, fête des enfants et repas traditionnel de fin d'année du CCAS pour les Aînés.

papeterie et fournitures de bureau

RESEAU

**plein
ciel**

**Bureautique
Informatique
Papeterie**

**MECANORGA
07200 AUBENAS**

Tél 04 75 35 26 54

Email : mecanorga@wanadoo.fr

**lundi au vendredi de : 8h à 12h / 14h à 18h 30
(vendredi 18h)**

**PLUS DE DISPONIBILITES
ET PLUS DE CONSEILS**

AUBENAS TERRES DE MILLET
966, route de Montélimar
Quartier des Champs
07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS
TÉL : 04 75 35 30 30
LSB - 7jrs / 7 de 7h à 22h

AUBENAS
51, 53 boulevard Gambetta
07200 AUBENAS
TÉL : 04 75 89 29 14
LSB - 5jrs / 7 aux horaires d'ouverture

**BANQUE POPULAIRE
DU SUD**

la réussite est en vous

BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, BANQUE MARZIE et CREDIT MARITIME - 38 bd Georges Clemenceau - 66166 Perpignan Cedex 09 - Téléphone : 04 68 38 22 00 - Fax : 04 68 38 48 03 - www.sudbanquepopulaire.fr - 554200808 RCS Perpignan - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 - TVA n° FR 29 554200808 Société anonyme coopérative de Banques Populaires à capital variable, régie par les articles L5112 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits - Crédit Photo : ©Lolair_AuboeStock - Conception 6024K

Bricobus



Le Bricobus, un dispositif solidaire qui vous permet de vous former gratuitement au bricolage pour réaliser des travaux d'entretien et améliorer votre logement !

Depuis 2019, le Bricobus des Compagnons Bâtisseurs sillonne le territoire de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas pour vous aider à améliorer votre logement. A ce titre, les habitants de la commune de Saint Didier sous Aubenas peuvent bénéficier gratuitement de ce dispositif (conditionné au niveau de ressources).

Besoin d'un conseil technique avant d'entreprendre vos travaux seuls ?

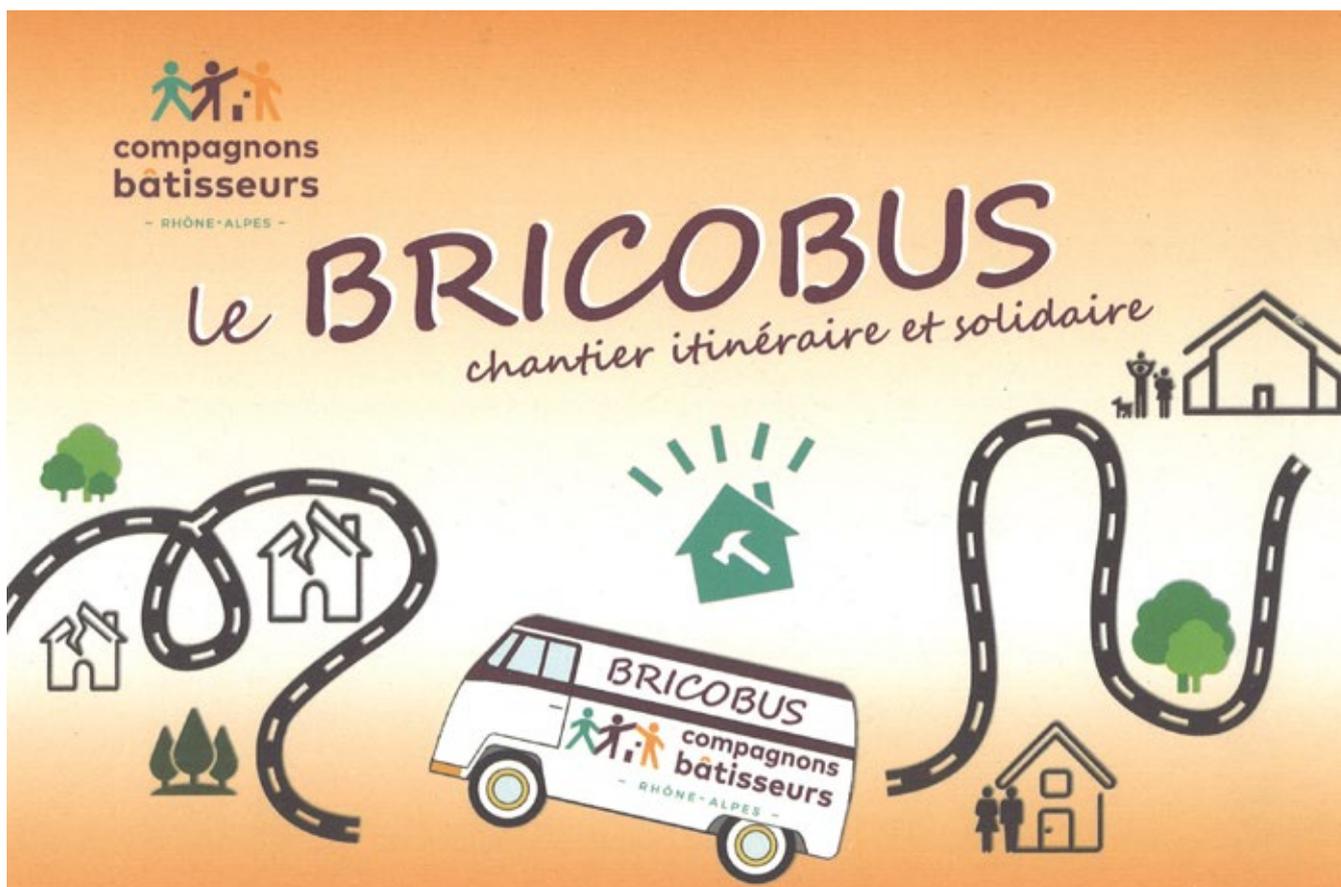
Besoin d'un outil à emprunter le temps d'un chantier ?

Besoin d'être accompagné et soutenu dans la réalisation de vos travaux de rénovation ?

Le Bricobus – grand utilitaire équipé en outillage et matériaux – et l'Animateur Technique Jochen BECKERS, sont là pour vous aider dans le cadre de DEPANNAGES PEDAGOGIQUES !

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires et locataires, habitant sur le périmètre de la Communauté de Communes, qui manquent de savoir-faire et/ou de moyens pour réaliser certains travaux d'amélioration de leur logement.

Réparations et aménagements divers, rénovation d'une pièce, isolation... les Compagnons Bâtisseurs peuvent vous aider via le prêt d'outils, leurs conseils techniques à domicile, et l'organisation de chantiers accompagnés.



« La solidarité, un chantier à partager »

Pour plus d'informations et aller à la rencontre du BRICOBUS, contactez directement l'animateur technique : Jochen BECKERS - 07 83 39 76 98



 **RUCKFIELD&co**
PAR SEBASTIEN CHABAL

Z.C Les Terres de Millet
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

T : 04 75 36 88 47

M : boutique.aubenas@ruckfield.com

IMMO

de
FRANCE

L'AGENCE
IMMO DE FRANCE

emménage à
Saint Didier sous Aubenas

LOCATION
GESTION
SYNDIC
TRANSACTION



760 route de Montélimar
07200 St-Didier-sous-Aubenas
aubenas@immodf.net
Tél. 04 75 93 33 50



Retrouvez-nous sur les réseaux et sur :

www.immodf.fr

Conseils pratiques

Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar
07200 Saint Didier sous Aubenas

Tél. : 04 75 35 16 84 - Fax : 04 75 35 42 80

Site Internet : saint-didier-sous-aubenas.fr
e.mail : mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi : 8h-12h • mardi, mercredi : 9h-12h
jeudi : 15h-19h • vendredi : 8h-12h

PERMANENCES DES ÉLUS :

le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur RDV,

Téléphone en cas d'extrême urgence : 06 32 89 69 07.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
LESCAILLIER Fatima	142, Ch. du bosquet	06 32 21 67 32	4 enfants
MOREL Séverine	440, Ch. des Vignettes	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	2 enfants
BOILLON-VITIELLO Nathalie	503, Ch. de prélafont	06 13 62 42 95	2 enfants
THABARET Marielle	483b Ch. Terres de Millet	06 32 61 05 93	2 enfants

ORDURES MÉNAGÈRES, collecte :

- poubelles règlementaires : **mardis et vendredis matins**.
- tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : **un vendredi sur deux (semaines paires)**.

Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).

Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

LES MONSTRES : Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas après **inscription au Tél. : 0800 07 60 15**.

Planning encombrants 2022 :

les lundis 3 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 13 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m³.

VÉGÉTAUX OU DÉCHETS VERTS. Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint-Etienne-de-Fontbellon. **Il est formellement interdit, sous peine d'amende, de laisser les déchets verts (taille de haies, etc.) sur la voie publique.**

Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Ce service est gratuit pour les particuliers. **Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57. Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.**

ÉLAGAGE : en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

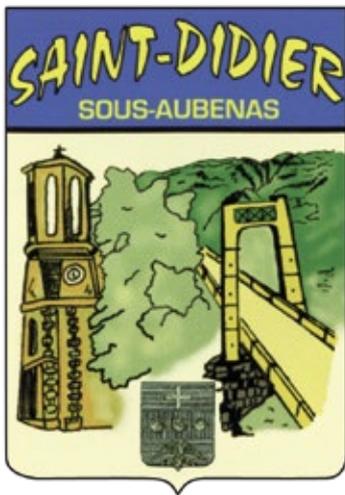
DÉPÔTS SAUVAGES : le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

ANIMAUX : la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

Déclaration présence Frelons asiatiques :
www.frelonsasiatiques.fr

MENDICITÉ ET CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE sont interdites par arrêté municipal de 2008.

"BRUITS DE VOISINAGE" (tondeuses, chiens, musiques, etc.). **Autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**



Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres



y sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas (les Valetons) est repris.

Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour ;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

* Le Pélican :

- symbolisme christique, amour paternel ;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème **La Nuit de Mai** ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...") ;
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.

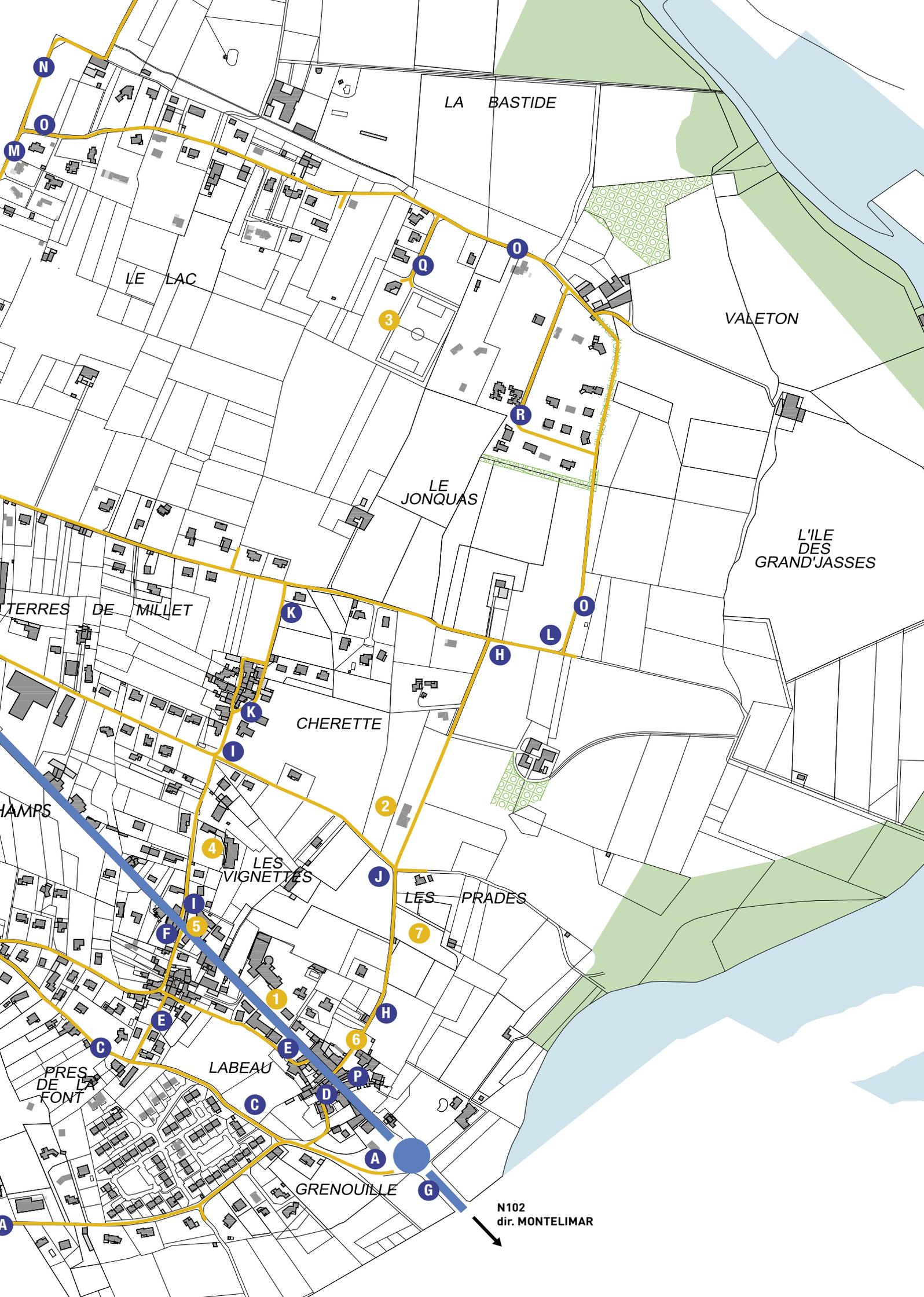


NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

A Chemin de St Pierre	O Chemin du Bosquet
B Chemin de la Plaine	P Place de l'Eglise
C Chemin de Pré La Font	Q Impasse du Stade
D Chemin de Labeau	R Allée Félix Plantevin
E Chemin de la Tourasse	S Centre Commercial de la Plaine
F Chemin du Village	T Centre Commercial Les Terres de Millet
G Route de Montélimar	1 Mairie
H Chemin des Prades	2 Salle polyvalente
I Chemin des Ecoles	3 Stade
J Chemin des Vignettes	4 Ecole
K Chemin de Millet	5 Bibliothèque
L Chemin des Terres de Millet	6 Eglise
M Chemin du Lac	7 Cimetière
N Chemin des Vergers	



LA BASTIDE

LE LAC

VALETON

LE JONQUAS

L'ILE
DES
GRAND'JASSES

TERRES DE MILLET

CHERETTE

HAMPS

LES VIGNETTES

LES PRADES

LABEAU

PRES DE LA FONT

GRENOUILLE

N102
dir. MONTEILIMAR

N

O

M

O

O

3

R

K

O

L

H

K

I

2

J

7

4

I

5

F

1

H

6

E

C

C

D

A

G

A

Téléphones Utiles

Mairie la semaine	04 75 35 16 84	Hôpital	04 75 35 60 60
Mairie (urgence week-end)	06 32 89 69 07	M. le Curé Paroisse St Benoît	04 75 35 22 45
Ecole, cantine, garderie	04 69 22 01 70	Dauphiné Libéré :	
Pompiers	112 ou 18	BLANCHARD Jean-Paul	06 89 64 63 92
Commissariat Aubenas	04 75 89 22 22	La Tribune :	
Police	17	VINSON Patricia	06 81 89 45 68
SAMU	15		
<u>Défi</u> brillateur		Pole info accueil :	
accessible à la Salle Polyvalente		petite enfance	04 75 35 82 37 - 06 84 37 93 49
		Assistante sociale :	
EDF dépannage	0 810 33 33 21	Aurélie MEILHAC	04 75 87 87 33
GDF dépannage	0 800 47 33 33	Ostéopathes :	
ERDF dépannage particuliers	09 72 67 50 26	SAUSSAC Florence	06 03 90 82 69
Trésorerie	04 75 35 25 23	PRUDHOMME Jean-Michel	04 75 38 79 88
La Poste (Moulon)	04 75 87 81 60 - 36 31	Psychomotricienne :	
France Télécom	1014	SEVENIER Emeline	07 77 07 51 85
SNCF	04 75 35 01 67 - 36 35	Hypnothérapeute :	
		BEAL Julie	07 81 57 76 76

Liste des Associations de St-Didier-s/s-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT DIDIER	MERAL Grégory	06 80 26 52 77
2	AMICALE LAÏQUE	GENTE Andy	amicale.stdidier@gmail.fr
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	04 75 35 41 22
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	BEAUME Emile	04 75 93 00 22
5	MÉDAILLES MILITAIRES	DELIGANS Raymond	04 75 89 26 69
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	PLANCHER Maurice	04 75 93 13 48
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	ST DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA ST DIDIER	BOURDELIN Sylvain	06 88 15 03 27
10	LES RANDONNEURS DE JASTRE	BARBAROUX Jean	07 77 69 76 10
11	ST DIDIER EN FÊTE	SORHONDO Monique	04 75 93 81 02
12	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	06 10 56 01 27
13	Chorale "UN SOURIRE EN CHANTANT"	SIERRA Lucien	06 74 67 67 60
14	LES RIVERAINS DE ST DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
15	COUNTRY PASSION SAINT DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
16	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	BERTRAND Henri	04 75 35 05 71
17	LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ	ROVARIS Catherine	06 71 47 99 23
18	COOL DANSE	DAVID Daniel	06 38 26 74 08
19	APRRES	DEL RIO Antonio	04 75 35 47 86
20	MOBIVÉLO	mobivelo7@gmail.com	



Casino

supermarché

*Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00
sauf vendredi de 8h00 à 20h30
le dimanche de 8h30 à 12h30*



SAINT-DIDIER

929, Route de Montélimar - Tél. 04 75 35 80 90



Camping avec piscine au bord de la rivière
Nous sommes ouvert de début avril à mi-octobre.
Chalets, mobil homes et emplacements de camping.
Bar-restauration et animations en juillet-août

44, route de Montélimar 07200 Saint-Didier-Sous-Aubenas

04.75.35.25.80

www.camping-levergerdejastres.com

Chez Petit Pierre



06 04 05 34 65



Animalis

Tout le nécessaire

**pour prendre soin de lui
dans votre magasin**

Centre Commercial Terres de millet
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

Station d'épuration du Bourdary



Désormais tous les effluents des communes adhérentes au syndicat du Bourdary (St Etienne de Fontbellon, Saint Sernin, St Didier sous Aubenas, Mercuer et Aubenas) sont acheminés et traités en un seul et même lieu à savoir dans la nouvelle station d'épuration du Bourdary.

Près de 10 ans d'études et 3 ans de travaux ont permis la suppression de la petite station d'épuration de Tartary, remplacée désormais par un bassin de stockage et restitution de 1250 m³, le renouvellement d'une partie des réseaux entre ces deux sites (renouvellement de 2.5 km de réseau) et la construction de la nouvelle station d'épuration du Bourdary (capacité de traitement de 49.000 équivalents habitants au lieu de 24.000 E.H).

QUELQUES DATES IMPORTANTES

- 21 mars 2019 : pose de la première pierre
- 6 mars 2021 : basculement des effluents de l'ancienne station vers la nouvelle
- 15 juillet 2021 : production de biométhane

FINANCEURS

En complément des fonds propres du syndicat et des emprunts, les subventions acquises sont les suivantes :

- Europe FEDER : 800 000 €
- Région Auvergne Rhône Alpes : 184 000 €
- Département de l'Ardèche : 315 000 €
- Agence de l'Eau : 2 400 000 €



VALORISATION DU BIOMÉTHANE

Depuis le 24 août 2021 la station d'épuration du Bourdary injecte du biométhane dans le réseau public de gaz.

En effet, équipée d'un méthaniseur de 1100 m³, d'un gazomètre pour le stockage du biogaz, d'une unité d'épuration et d'enrichissement du biométhane ainsi que d'un poste d'odorisation et d'injection, la station produit du biogaz à partir des matières organiques.

Ce biogaz après épuration devient du biométhane et peut être injecté dans le réseau public (1 Nm³ de gaz équivaut à 12,1 Kwh).

Depuis sa mise en service, la production de biogaz s'est répartie ainsi :

- Août : 2006 Nm³ produits, 1129 Nm³ injectés
- Septembre : 8303 Nm³ produits, 3799 Nm³ injectés
- Octobre : 1806 Nm³ produits, 996 Nm³ injectés
- Novembre : 3414 Nm³ produits, 1446 Nm³ injectés

Soit un total de 7370 Nm³ injectés pour 89 177 Kwh.

Capacité de production estimée : 135 000 m³/an soit l'équivalent de la consommation de 200 logements.

Ces dispositions permettent de réduire les boues produites par la STEP et de transformer un déchet en ressource. La vente du biogaz à ENGIE devrait procurer une ressource proche de 200 000 €/an au syndicat du Bourdary.



ECOTHANE
LA BIOMASSE AU SERVICE DE L'ÉNERGIE

Débroussaillage et incinération des végétaux

► DÉBROUSSAILLAGE :

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

“Débroussailler” consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

► INCINÉRATION :

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

Qui a le droit de brûler ?

Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels.

Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérigènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale ; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.

Les déchets

► LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.).

Elle a lieu le mardi matin et le vendredi matin.

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires.

Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

► LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

Le verre :

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non : Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de vitre.

Les papiers, journaux et magazines :

Oui : Seul est récupéré le papier propre et uniquement le papier propre (prospectus, catalogues, feuilles, courriers, etc.).

Non : Tout ce qui contient autre chose que du papier (colle, plastique, film de protection, enveloppes, etc.) est banni. Pas de papier de cuisson ou papiers journaux sales.

Poubelles jaunes pour les emballages ménagers recyclables :

Oui : Bouteilles et flacons en plastique, cartonnets, cartons à pizza, boîtes d'œufs, briques alimentaires, cartons de lait et autres, emballages métalliques et bombes aérosols.

Non : Pas de pots de yaourts, pas de polystyrène, pas d'emballages sales débarrassez-les de leurs détritiques avant de les jeter.

Végétaux : composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavilledieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

Les Encombrants : 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m³.

S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.B.A. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

► LES DÉCHETTERIES, POUR TOUT LE RESTE ... OU PRESQUE !

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers.

Les déchetteries de St-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.

LIMITONS NOS DÉCHETS !

C'EST BON POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET POUR NOS IMPÔTS !

DOUBLEMENT ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

TAXI BOURRET
Depuis 40 ans a votre service
18 Rte de Montélimar
07200 AUBENAS
04 75 93 53 53
06 47 98 77 45
Tous transports médicaux
Commune de stationnement : St Didier s/s Aubenas

ENT PATRICK CONTESSO
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
SANITAIRE - CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR RÉVERSIBLE - ZINGUERIE
CHAUDIÈRE BOIS / SOLAIRE - POËLE À BOIS
ZA du Vinobre - 07200 LACHAPPELLE SOUS AUBENAS
Tél : 04 75 35 18 98 - Email : patrick.contesso@orange.fr
www.contesso.fr




le bosquet

Marion et Georges HARDER
Location de gîtes pour l'accueil de votre famille ou de vos amis dans un cadre de verdure agréable et généreux.

263, chemin du Bosquet
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
Tél. 04 75 35 00 83
le.bosquet.harder@gmail.com

BAR - TABAC Salle climatisée

«Le St-Didier»

Jeux de boules

 244, Route de Montélimar
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

 **04 69 22 59 55**



et sa filiale Génie-Civil
EUROVIA VINCI **JOUANNY**

Agence DROME ARDECHE

25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud - BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX

**Terrassements
Assainissement
Travaux routiers
Aménagements de plateforme
Parkings**




Tel : 04 75 89 81 70
ardeche@eurovia.com



Amicale Laïque de l'école primaire René Cassin

L'Amicale Laïque est une association de parents d'élèves bénévoles, rattachée à l'école.

Elle mène des actions tout au long de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des classes : abonnements, séances de cinéma, théâtre, sorties culturelles et sportives à la journée, classe de découverte...

Elle bénéficie du soutien de la mairie et ne puise sa force que dans l'investissement des familles et leur participation aux diverses manifestations organisées au cours de l'année.

La chasse au trésor d'Halloween, le loto, la vente de pognes pour le carnaval, et nous l'espérons la chasse aux œufs et la fête de l'école devraient ponctuer cette nouvelle année scolaire si les conditions sanitaires le permettent.

L'assemblée générale s'est tenue le 27 septembre dans la cour de l'école.

Le bureau est constitué pour cette rentrée de :
Président : Andy GENTE - vice présidente : Clotilde ANDRE
Secrétaire : Séverine DIMECK
vice secrétaire : Cindy VAUZELLE
Trésorière : Marie JEAN-PIERRE
vice trésorière : Élodie JOANNY
Membre actif : Sophie SCELLIER

Chaque année, de nouveaux parents viennent renouveler le bureau de l'association, mais nous avons besoin des idées de chacun et de votre soutien afin que l'Amicale puisse poursuivre son engagement auprès des enseignants et de leurs élèves.

Cool Danse

Notre association a le plaisir de vous annoncer la reprise, depuis le mois de septembre dernier des cours de danse pour la saison 2021/2022 avec un effectif sensiblement le même que les années précédentes, et ce malgré les saisons 2019/2020 et 2020/2021 impactées par le Covid.

Le CLUB est toujours prêt à accueillir de nouveaux adhérents si l'envie d'apprendre à danser vous tente (pass sanitaire obligatoire).

**Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter
au 06 38 26 74 08.**

Le Président et le bureau.



SPÉCIALISTE DU VELO ET DU CYCLOMOTEUR
50CC ET 125 CC DEPUIS 1987

VENTE - RÉPARATION - LOCATION

Vélos musculaire & électrique
Cyclos moteur & électrique



Specialized - Cannondale - Cube - Look - Laederfox - Torpado
BH - Gitane - Peugeot - Bianchi



Peugeot - SYM - Rieju - YCF - RS Factory - Super Socco

THIERRY MOULIN - Saint-Didier-sous-Aubenas
tél : 04 75 94 87 55 - Cycles-moulin.fr  

**Saint Didier sous
Aubenas**



MEDIUM - T.P

TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT

06.84.94.22.25

Sur le chemin de l'école...

L'équipe pédagogique de l'école René Cassin accueille les enfants de la Toute Petite Section au CM2, dans une ambiance familiale et chaleureuse, où chaque élève peut s'épanouir.

L'année 2020-21 a été perturbée par l'épidémie de Covid 19. Malgré tout cela, les enseignantes, soutenues par les familles, ont pu maintenir beaucoup d'activités dont voici un bref aperçu.

Ainsi, les élèves de notre commune ont démarré un projet d'éducation à l'environnement : l'association « V.I.E. » a apporté ses compétences sur les interactions entre l'homme, la consommation et les déchets. Un camion poubelle s'est installé sur le parking de l'école afin de nous expliquer son fonctionnement. Le tri des déchets a été effectué dans chaque classe. La maternelle a été dotée d'un lombricompost : les petits l'approvisionnaient à tour de rôle et constataient la décomposition. Le partenariat qu'ont eu les enseignantes avec « Trophée jeune&co » a permis de voir une pièce de théâtre.

Des séances en musique ont été proposées tout au long de l'année sur le thème de l'environnement.

Les plus grands ont suivi les cours théoriques et pratiques de la prévention routière. Une élève de CM2, qu'on félicite, a été remarquée sur l'ensemble du département !



Afin de susciter l'intérêt de la lecture, l'école s'est déplacée plusieurs fois pour suivre des ateliers à la médiathèque.

Les élèves ont connu les joies du canoë, du tir à l'arc et du mini-golf lors d'un « raidillon Nature » à Vogüé.

Pour clore l'année, toutes les classes se sont rendues au château des Roure pour découvrir la vie au Moyen-Âge, vivre une journée au temps des chevaliers...

Sarl MIALON



**TAXI - AMBULANCE
V.S.L. - MINI-BUS**



◆ Vesseaux

◆ Saint-Etienne-de-Boulogne

◆ Saint-Michel-de-Boulogne



Les Vaysses 07200 VESSEaux

☎ 04 75 93 79 56

**Marrons Glacés
& Crème de Marrons
d'Aubenas**

imbert
NOBLESSE DU MARRON EN ARDÈCHE

VENTE AU MAGASIN
455 CHEMIN DU LAC
07200 AUBENAS

ET PAR INTERNET
MARRONS-IMBERT.COM

Bibliothèque

"Au fil des pages"

La bibliothèque accueille les lecteurs tous les vendredis de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30.

Un grand choix de livres pour enfants et adultes vous attend.

L'abonnement est de 10 euros pour l'année et par famille. Il est gratuit pour les enfants.

Au cours de l'année 2021, aucune activité n'a pu être organisée pour les enfants de l'école à cause des contraintes liées à la COVID. Cependant la Bibliothèque a continué à fournir l'école en livres.

La Bibliothèque a :

- réalisé à nouveau l'exposition sur l'eau début juillet, celle-ci ayant dû être écourtée lors du confinement en 2020 ;
- organisé sa traditionnelle exposition "Art et Habilité créative".

Comme chaque année, la Bibliothèque a offert un livre à chaque enfant quittant l'école primaire pour le collège.



Contact :
biblio.munic.07@gmail.com

La chorale de Saint-Didier

"Un Sourire en Chantant"

La Chorale « Un Sourire en Chantant » a été créée le 21 mai 2007 dans le but de préparer et donner des concerts au bénéfice des causes caritatives et de participer à la vie communale, certes, mais aussi pour apporter du plaisir et une intarissable joie de vivre à tous ses membres autant qu'à un public toujours conquis.

Son répertoire éclectique, à la fois populaire et classique, permet en effet à cet ensemble vocal sympathique et dynamique, d'exprimer avec enthousiasme les talents amateurs avec une rigueur quasi professionnelle, car le travail, parfois difficile, effectué tout au long de l'année est récompensé par la joie qu'apporte la prestation finale, toujours de bonne qualité.

Malheureusement, la crise sanitaire a entravé le bon fonctionnement de notre chorale puisque du 1^{er} mars 2020 et jusqu'au 15 septembre 2021 le groupe avait cessé, avec regret, son activité.

Appliquant le respect du protocole sanitaire, impatients, les 40 choristes ont repris, avec un très grand plaisir, les répétitions depuis le 15 septembre 2021 afin de préparer le concert annuel qui devrait se dérouler le 21 novembre 2021 à la salle polyvalente.

Par ailleurs, en association avec la « Classe 62 », un voyage touristique en Espagne est prévu au printemps prochain.



Il ne reste plus que plus que la programmation de ce déplacement avec l'agence de voyage.

À noter, qu'au-delà de leur bonne humeur et d'une ambiance toujours lyrique, les Choristes ne requièrent aucune compétence musicale particulière. Seule compte l'envie de chanter. Aussi, au fil des répertoires nous pouvons apprécier le succès remporté par cette formation ouverte à tous, et qui a fait « d'un sourire » sa devise.

Contact : Lucien SIERRA - 06 74 67 67 60

Amitiés et loisirs

Classe 62

L'activité de l'association a tourné au ralenti avec toutes les mesures sanitaires à respecter et le calendrier prévu a été perturbé.

Le dimanche 11 juillet 70 personnes se sont retrouvées sous les ombrages de La Plage à Lalevade pour une journée paëlla. Tous contents de pouvoir se retrouver.

En préparation, un dimanche avec repas et animation.

Un voyage en Espagne avec la Chorale "Un sourire en chantant".

L'Assemblée Générale.

Pour l'année 2022, nous allons fêter dignement nos 80 printemps avec un voyage séjour à définir (îles de Madère, îles grecques ou Sicile).

Contacts : 06 08 05 55 11 ou 06 42 05 72 98.



Les R'Crées de l'amitié

Vous avez envie de passer un bon moment distrayant et sympathique, rompre la monotonie du quotidien, créer des liens amicaux, discuter, échanger des idées sur un ouvrage ou simplement boire un café ou un thé :

Venez nous rejoindre chaque jeudi à la salle polyvalente de 10h à 17h. Ceux qui le désirent peuvent apporter leur casse-croûte pour midi.

Les membres de notre association participent aux différentes manifestations de la commune (Téléthon, fête des enfants, 14 juillet...).

Nous organisons une journée « vide-maison » le dimanche 27 mars 2022. Les modalités seront prévues en début d'année. Vous pourrez nous contacter à partir de février à



l'adresse suivante : lesrecreesdelamitie@gmail.com

Le rire et la bonne humeur sont les symboles de nos rencontres... À très vite !



GEO-SIAPP

www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 90212 / 07204 Aubenas

Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

U.F.A.C.V.G. Union Fédérale Des Anciens Combattants Et Victimes De Guerre Des Amis Et Des Jeunesses

Pour l'année 2021, la section n'a pas échappé à la morosité ambiante due à cette fichue pandémie qui supprime tout contact depuis trop longtemps.

Les effectifs sont identiques à l'an dernier, les adhésions compensent les décès. Cette année, 8 personnes nous ont quitté, à savoir : Jean MOULIN – Valéry TERRASSE – Georges PETRIDES – Huguette FAURE – André MANENT (notre fidèle photographe) – Françoise ROUSSEL – Antoine MAGGIORE – Lucette CROS. Aux familles durement éprouvées, nous apportons toute notre sympathie et notre soutien.

La commémoration du 8 mai s'est déroulée à nouveau de manière restreinte, toujours sans public, avec la présence du maire Richard MASSEBEUF accompagné de ses 2 adjoints, du président Emile BEAUME et du porte drapeau Sylvestre GERVAIS.

La section était présente le 25 août à Lavilledieu.

Néanmoins, un petit voyage d'une journée a pu avoir lieu et nous a conduit cette année à Carcassonne et Porte-des-Corbières. Des retrouvailles souhaitées depuis de longs mois et ce, à bord d'un car au grand complet. Une journée formidable sous le soleil à la découverte de la cité en petit train, et à pieds avec visite guidée. Le « célèbre cassoulet » était servi à l'Auberge des Lices. L'après-midi, visite guidée de Terra Vinea à Portel-des-Corbières, ancienne



carrière de gypse transformée en cave de vieillissement du vin et découverte du musée du travail de la vigne. Le petit déjeuner et la collation du soir étaient offerts par la section. Retour dans la soirée, dans une joyeuse ambiance et chaleureuse convivialité.

Le Président Emile BEAUME et la secrétaire Huguette MARCHIAL sont à la disposition des adhérents pour tout renseignement et dossier concernant le monde combattant.

En souhaitant vivement que la vie normale reprenne son cours, et que nous puissions nous rencontrer prochainement, prenez bien soin de vous.

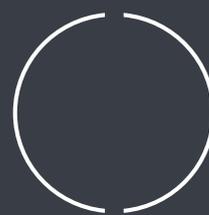
Le Président, Emile BEAUME

LA BOITE DE VIN CAVE - BOUTIQUE



04 75 93 03 29

760 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas



LA MAISON
RESTAURANT

lamaison-resto.fr

04 75 93 03 29

760 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

 [lamaisonrestoaubenas](https://www.facebook.com/lamaisonrestoaubenas)

Généralions Mouvement

Club des Aînés de la Plaine

Présidente : Marinette Chailan

Vice présidente : à élire

Trésorier : Georges Devès

Trésorier adjoint : Michel Nicolaou

Secrétaire : à élire

Secrétaire adjointe : à élire

Membres du conseil d'administration : Yvette Vialle, Josette Tabarly, André Vialle, Henri Camoin, Alain Sakitamelat, Patrick Aubossu, Claude Imbert.

Commissaire aux comptes : Marie-Noëlle Boillon

Les Aînés de la Plaine se divertissent.

L'année 2021 a été difficile à passer comme dans beaucoup d'associations. Trop de membres ayant marqué la vie de l'association nous ont quittés durant cette période. Malgré tout, les aînés gardent courage et préparent les prochaines journées plus agréables.

Pour offrir aux adhérents tous les mardis un goûter de gâteaux et de boissons, pour participer financièrement au repas de Noël et au voyage de fin d'année, pour pouvoir proposer une après-midi crêpes et galettes, pour offrir un apéritif dînatoire en fin de saison, le club organise dans l'année deux thés dansants et un concours de belote. Le covid est responsable de l'annulation du thé dansant et du concours de belote prévus en octobre 2021.



Nous gardons le projet du repas de Noël le 14 décembre 2021.

Le 25 janvier la dégustation de la galette fera suite à l'assemblée générale.

Notre premier thé dansant 2022 est prévu le 26 février.

Une carte d'adhérent sera donnée moyennant 22 euros pour l'année 2022. Toutes celles et ceux qui veulent se distraire en jouant aux boules, aux cartes, au scrabble, rencontrer d'autres personnes sont les bienvenus dans notre association tous les mardis de 14 à 17h30.

Contacts :

04 75 35 41 22 ou 06 42 05 72 98 ou 06 42 79 22 60

Vib's

Chemin des Terres de Millet - T. 04 75 35 72 23
SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS

CACHE CACHEE . BONOBO JEANS

~ Artisan fleuriste ~

Bouquet et toutes compositions florales

06 84 03 15 54
 Terres de Millet, 07200
 Saint-Didier-sous-Aubenas
 lesfleursderiton@gmail.com

Vignerons Ardéchois
 une passion des hommes cultivée à leur terroir

DÉGUSTATION GRATUITE ET CONSEILS PERSONNALISÉS

NOMBREUSES PROMOTIONS ET IDÉES CADEAUX

VIN DE PAYS ET AOC BOUTEILLES ET BAG IN BOX

CAVEAU DES VIGNERONS ARDECHOIS
 ROUTE DE MONTÉLIMAR - 07200 SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS - Tél. 04 75 35 58 19

Les randonneurs de Jastres

La quarantaine de membres du club se retrouve tous les mardis ainsi que les vendredis après-midi (hors vacances scolaires) de septembre à fin juin pour sillonner les innombrables chemins de randonnée pédestre que compte notre beau département. Les sorties du mardi sont à la journée et autorisent des parcours de 15 à 20 km en fonction des dénivelés.

La météo et les saisons aidant le spectacle est sans cesse renouvelé. Les programmes sont établis de septembre à décembre, puis de janvier à juin. Les membres sont invités à participer à l'élaboration de ces calendriers et à exprimer leurs souhaits.

Les rendez-vous pour covoiturage se font sur le parking de Casino.



Club de gym Sports pour tous LA BONNE HUMEUR

Après deux saisons incomplètes en raison de la crise sanitaire, les cours ont repris le 13 septembre 2021 à la salle polyvalente de Saint Didier. Les horaires sont inchangés :

Lundi - 14h30 à 15h30 - gym douce

Mardi - 18h30 à 19h30 et 19h45 à 20h 5 - gym tonique

Jeudi - 18h30 à 19h30 - gym tonique

Le pass sanitaire est obligatoire pour participer aux séances.

Au 29 septembre 2021, 41 personnes sont déjà inscrites. Alors, n'hésitez pas mettez vos baskets et venez nous rejoindre pour partager des séances dans la bonne humeur !



BUREAU :

Présidente : Mme ROBERT Nicole

Vice Présidente : Mme CLAUZIER Laurence

Trésorière : Mme SOUTEYRAND Annie

Trésorière adjointe : Mme GUCEK IZARD Danièle

Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

BATIMAN
ENTREPRISE RGE

FENÊTRES • PORTES • VOILETS • PORTAILS
PERGOLAS • CLÔTURES • PLACARDS • CUISINES

07200 AUBENAS - 04 75 94 25 11

mīDAS

CARTE GRISE
EN 10 MIN

AUBENAS - Tél. 04 75 89 85 85
6 av. de Bellande - Près du centre hospitalier

Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région

L'activité de l'association n'a pas pris de vacances car les besoins en poches de sang étaient importants, mais l'association a dû faire des efforts sanitaires et bien respecter les consignes.

L'association a participé à l'organisation du Congrès Régional Rhône-Alpes-Auvergne qui s'est déroulé du 22 au 24 octobre 2021 au Domaine Lou Capitelle à Vogüé. Grosse organisation avec le Parcours de la Flamme de la vie qui est venu de Saint Etienne dans la Loire et a rejoint Vogüé avec arrêt à Villeneuve de Berg, Vals les Bains, Aubenas (Agora) et Vogüé.

Les besoins en poches de sang sont toujours très très importants.

Appels aux nouveaux donneurs, aux sportifs et aux jeunes. Vous pouvez venir donner dès 18 ans jusqu'à 71 ans -1 jour.

Contacts : 06 42 05 72 98 ou 04 75 35 41 22



JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!

Don de sang

Le don de sang, c'est toute l'année qu'il faut y penser !

Pour trouver le lieu de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur

dondesang.efs.sante.fr



熊猫大酒楼
RESTAURANT ASIATIQUE

PANDA ROYAL

Plats à emporter

Buffets wok
et grill japonais à volonté :

Midi : 13,90 €
du lundi au samedi
(sauf jours fériés)

Soir : 20,50 €
du lundi au dimanche
(y compris jours fériés)

Buffet enfant (-10 ans)*
à volonté + 1 boisson 25 cl

Midi et soir : 8,90 €

Enfants de - de 3 ans* : gratuit !

OUVERT 7J/7 | sur place ou plats à emporter
du dimanche au jeudi (12h-14h30 | 19h-22h30) - vendredi et samedi (12h-15h | 19h-23h30)

Tél : 04 75 93 13 84

931 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

*La maison se réserve le droit de vous demander un justificatif.

Moelle Partage et Vie

L'association Moelle partage et Vie a supporté cette année encore les conséquences de la Covid.

Nous n'avons pas repris les recherches de nouveaux donneurs de moelle osseuse, lors des collations au don du sang, les inscriptions étant toujours difficiles, on ne pouvait pas s'approcher à moins de 2 mètres des volontaires au don pour leur fournir les explications indispensables.

Nous avons continué dans les écoles d'infirmières (IFSI) car dans les amphithéâtres les distances étaient respectées.

Nous avons continué à aider les malades qui s'adressent à nous, et à soutenir la recherche dans des projets en rapport avec les maladies du sang.

Nous avons distribué dans les salles d'attente des affiches pour rechercher des donneurs de moelle osseuse et soutenir notre association dans sa lutte contre la leucémie.

Mail : mpv07@aol.com et le site : mpv07.fr

Moelle Partage et Vie



**Association de lutte
contre la Leucémie**

100 route d'Alès
07200 St Etienne de Fontbellon

Tél : 04 75 93 07 07 - Mail : mpv07@aol.com
Site Internet : mpv07.fr

**Chaque année, plus de 1000 malades
attendent une greffe de moelle osseuse
(à ne pas confondre avec moelle épinière)**

**Et vous !
Avez-vous pensé à
devenir "donneur
de moelle osseuse" ?**

**Par votre inscription,
vous pouvez sauver une vie**

Renseignements et inscriptions :

- * Moelle Partage et Vie (04 75 93 07 07)
- * Etablissement Français du Sang (04 75 82 44 00)
- * www.jeunesdonneurs.fr (18 - 30 ans)
- * www.dondemoelleosseuse.fr (18 - 35 ans)

CUISINES, SALLES DE BAINS, RANGEMENTS



309 route de Montélimar
07200 Saint Didier s/s Aubenas
macuisine07@gmail.com
04 75 36 07 57

Gérants & Agenceurs d'espace intérieur

& Sylvio-Tozey LINDO 06 74 43 20 37
Olivier SAUZET 06 74 43 19 25

Saint-Didier en fête

Notre association, créée en 2003, a été présente pendant toutes ces années dans le but d'apporter une dynamique à notre joli village.

Malheureusement, depuis le mois de mars 2020 nous sommes en sommeil, ne pouvant, pour cause de COVID 19, organiser les manifestations festives, qui étaient les nôtres, et apporter notre soutien à ceux qui nous demandaient de l'aide.

Nous sommes confiants pour l'année qui nous arrive, et espérons que 2022 retrouvera son calme et sa sérénité, en voyant s'éloigner le spectre de cette COVID 19.

Notre équipe vous dit : à très bientôt pour de nouvelles aventures.

Nous vous présentons nos Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2022.



TP
ISSARTEL



**Terrassements Démolitions
Enrochements Canalisations**



Tél. 04 75 93 84 66

UFC QUE CHOISIR DE L'ARDECHE



Votre association locale, vous informe sur vos droits, et vous aide à traiter vos litiges sur les ventes par correspondance (Internet), la vente d'un véhicule par un professionnel, la téléphonie, la réparation de votre véhicule, la location d'une villa ou d'un appartement, la banque, etc....

Pour cela n'hésitez pas nous contacter à la :

Maison des Associations
Place de la Gare
07200 AUBENAS
Tel : 04 75 39 20 44

Nos permanences téléphonique:

Tous les lundis, mercredis et jeudis
de 9 H 00 à 12 H 00

Nos permanences litiges:

Tous les mardis matin de 9 H 30 à 11 H 30
Tous les jeudis Après - midi de 15 H 00 à 17 H 00

L'UFC QUE CHOISIR de L'Ardèche recherche des bénévoles pour ses permanences litiges, et pour faire des enquêtes. Si vous avez un peu de temps, contactez nous !!.



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION

MAITRISE D'OEUVRE

Coordinateur chantier - CSPS niveau 1
Programmiste - AMO - QEB - DIAG DECHET

Gestionnaire des coûts des délais et de la qualité (QEB)

SARL EUROMETRES BTP

28 chemin des écoles 07200 St Didier sous Aubenas

Tél : 04 75 35 37 61 / Fax : 04 75 93 57 54

Port : 06 76 63 43 53 /intermetre@wanadoo.fr



6 maisons de Ville
"Le Clos des Ceps" 2012
Saint Didier S/S Aubenas

NOUVEAU SUR SAINT-DIDIER



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
RESTAURANT**

Maison  Borrely

OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
8H00 - 19H00



BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR • SALAISON • DEMI-GROS • RESTAURANT

**La Maison Borrely
vous accueille avec :**

ST DIDIER SS AUBENAS

du lundi au samedi : 8h-19h
931 route de Montélimar

04 75 89 62 18

VALS LES BAINS

du lundi au samedi : 7h30-12h30 & 15h-19h
dimanche : 7h-12h30
9 place Galimard

04 75 88 20 89

boucherie.borrely@gmail.com



VIANDES LOCALES

Sélection des bêtes dans les fermes
d'Ardèche et limitrophes,
Fin gras du Mézenc (de février à juin),
Viandes et volailles bio



CHARCUTERIES MAISON

Jambon blanc, caillettes, pâtés, terrines,
maôche, saucisserie, chair, farce,
produits fumés...

SALAISONS MAISON

Saucisson, saucisse, jésus,
rosette, coppa, pancetta...

TRAITEUR MAISON

Réalisé avec des produits frais et locaux

FROMAGES DE MONTAGNE

Picodon, tomme artisous,
tomme de montagne...